

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL DE NEYRON

**VACANCES de FEVRIER : Du lundi 13 au vendredi 17 Février 2012
Du lundi 20 au vendredi 24 Février 2012
Enfants de 4 à 14 ans**

LIEU : Salle Polyvalente de NEYRON

HORAIRES : Début des activités 9h00 (accueil à partir de 8h15)
Départ de 17h30 à 18h00

FONCTIONNEMENT : Journée avec repas et goûter

THEME : **Beyblade ou Les mondes merveilleux de Disney (du 13 au 17 Février)**

Activités sur le thème Beyblade (déguisements, fresque...).

Entraînement sur le jeu des toupies en vue d'un grand tournoi en fin de semaine. Comment devenir un vrai blaydeur (fair-play, mental, entraînement sportif, connaissance des toupies...).

Choix d'un ou plusieurs dessins animés Disney à l'effigie de leurs héros préférés avec les enfants.

Activités manuelles et d'expression suivant leur choix.

Jeux extérieurs, football, basket, badminton, ping-pong et une sortie au cinéma seront également aux programmes.

Pour les Préadolescents : Ateliers créatifs, atelier cuisine, Badminton, Basket, Football, Ping-pong, sortie au bowling.....

Sport et nature et hiver (du 20 au 24 Février)

Activités manuelles et sportives sur le thème. Sortie dans le Pilat :

Le matin, visite du village pittoresque de Malleval et visite de l'atelier d'un tourneur sur bois. Repas dans une salle à Pélussin. L'après-midi les enfants découvriront les joies de la neige (jeux, bonhomme de neige, igloo, pelle...).

Tarifs (inscriptions à la semaine) Enfants de Neyron et Enfants de l'extérieur

Quotient familial	Jusqu'à 385 €	De 386 à 735 €	De 736 à 1010 €	Plus de 1010 €
Tarif horaires	1,20 €	1,28 €	1,41 €	1,90 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Valérie DELESTRE : **Mairie de Neyron** : 04.78.55.33.25

Dates d'inscriptions:

Lundi 16 janvier 2012 de 9h00 à 10h30 et de 14h30 à 16h30

Mardi 17 janvier 2012 de 9h00 à 10h30 et de 14h30 à 16h30

Mercredi 18 janvier 2012 de 9h00 à 11h00

Jeudi 19 janvier 2012 de 9h00 à 10h30 et de 14h30 à 18h30

Vendredi 20 janvier 2012 de 9h00 à 10h30 et de 14h30 à 16h30

Inscription UNIQUEMENT du lundi 16 au vendredi 20 janvier 2012 !

L'ENFANT SERA INSCRIT SEULEMENT SUR DOSSIER COMPLET

Lors de l'inscription en mairie merci de vous munir :

- Du carnet de santé de l'enfant
- Du numéro d'allocataire, de votre attestation de bons vacances CAF, de votre quotient familial et du numéro de sécurité sociale
- D'une attestation d'assurance de responsabilité civile et extra scolaire au nom de l'enfant

